

L'APEI DE CHAMBERY, C'EST VOUS !



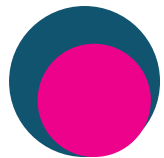


APPEL À COTISATIONS 2021

IL EST IMPORTANT QUE NOUS SOYONS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À ADHÉRER À L'ASSOCIATION POUR FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX ET CELLE DE NOS ENFANTS AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS !

L'APEI de Chambéry est une association familiale, elle existe grâce à vous depuis plus de 60ans. Elle gère 17 établissements et services sur le Grand Chambéry pour enfants et adultes porteurs de troubles du neuro-développement. L'activité de l'APEI repose sur vous, parents ou amis, et nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre ses orientations :

- **Construire une maison qui permette à chacun de s'épanouir.**
- **Agir pour une société inclusive et accueillante.**
- **Instaurer une dynamique associative d'ouverture, ancrée sur le territoire.**



ÊTRE ADHÉRENT, C'EST ...

Une démarche citoyenne et solidaire pour pouvoir s'exprimer, partager, faire entendre sa voix, faire changer les choses et rencontrer des familles, amis et professionnels.



Faire partie d'une communauté qui défend les valeurs de respect, professionnalisme, engagement, responsabilité et qui agit pour que les enfants et adultes avec troubles du neuro-développement s'épanouissent dans une société inclusive et accueillante.

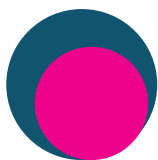
Pouvoir élire le conseil d'administration de l'APEI. Vous choisissez, parmi les candidats au conseil d'administration, ceux qui vous correspondent. Le conseil d'administration est composé de 19 membres (21 membres peuvent siéger au maximum). Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Celui-ci propose à l'élection par le conseil d'administration, un bureau, composé d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier.



Intégrer des commissions participatives et groupes de travail qui aident à la décision et rendent compte au bureau et au conseil d'administration : finance, communication et vie associative, projets, santé, vieillissement, éthique...

Pouvoir devenir administrateur de l'APEI. Le conseil d'administration est consulté sur tous les sujets qui constituent l'Association, et en particulier sur les nouvelles orientations et les projets, et est garant d'un accompagnement de qualité.





POUR ADHÉRER, IL EST NÉCESSAIRE DE PAYER UNE COTISATION ANNUELLE.

POUR LES PARENTS : Cette cotisation est de **110 €** (adhésion à l'APEI + instances représentatives aux niveaux départemental (UDAPEI), régional (UNAPEI Auvergne Rhône-Alpes) et national (UNAPEI)), chaque instance défendant son périmètre.

POUR LES AMIS : Deux types d'adhésion sont possibles :

- **49 €** (adhésion à l'APEI de Chambéry uniquement).
- **110 €** (adhésion à l'APEI de Chambéry + instances représentatives aux niveaux départemental (UDAPEI), régional (UNAPEI Auvergne Rhône-Alpes) et national (UNAPEI)),

**Vous trouverez en annexe :
les coupons d'adhésion «parents» et «amis» à compléter.**



**Association des parents, des personnes
handicapées mentales, et de leurs amis.**

127 rue du larzac
73000 Chambéry
04 79 72 35 54

siege@apeichambery.com

www.apeichambery.com

Page Facebook : @apeichambery73